

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

CONSEIL DÉPARTEMENTAL
SECRETARIAT GENERAL

N°25- 1609

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

017-221700016-20250724-2025_SG_1609-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/07/2025

ARRÊTÉ Portant délégation de signature à la « Direction des Infrastructures »

LA PRÉSIDENTE DU DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil départemental de la Charente-Maritime du 1^{er} juillet 2021 portant élection de la Présidente du Département,

Vu la délibération du Conseil départemental de la Charente-Maritime du 23 juin 2023 portant délégation du Conseil départemental à la Présidente,

Sur proposition du Directeur Général des Services du Département,

ARRÊTÉ

ARTICLE 1 - Dans le cadre des missions exercées par la Direction des Infrastructures, délégation de signature est donnée à M. Frédéric CARON et en cas d'empêchement ou d'absence aux agents mentionnés dans l'annexe jointe, à l'effet de signer :

1°) les ampliations des arrêtés,

2°) toute commande inférieure à 40 000 € HT,

3°) tout marché passé selon une procédure adaptée ou sans publicité ni mise en concurrence, quel que soit son type (travaux, fournitures, services) ainsi que ses avenants, en deçà du seuil européen fixé pour les marchés de fournitures courantes et services,

4°) les actes liés à l'exécution des marchés y compris les commandes ou ordres de services dans le cadre de l'exécution de marchés publics à procédure adaptée, sans publicité et mise en concurrence ou formalisée sans limitation de montant,

5°) le visa des certificats de paiement et des factures ou mémoires,

6°) les décisions de suspension du délai global de paiement, les correspondances (hormis les courriers destinés à des élus) n'entraînant pas pouvoir de décision et transmissions de toute nature,

7°) tout accusé de réception et toute attestation afférents aux demandes et réclamations visées par la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000, relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,

8°) les ordres de mission (hors déplacement à l'étranger), autorisations d'absence, les congés annuels et visas des comptes rendus d'entretien d'évaluation professionnelle des agents,

9°) les documents d'arpentage,

10°) les procès-verbaux de bornage et de délimitation de parcelles appartenant au Département,

11°) les autorisations de voirie (permissions de voirie, permis de stationnement ou de dépôt) et les alignements, ainsi que les conventions autorisant les interventions de tiers sur des parcelles du domaine privé du Département, ayant vocation à être intégrées au domaine public routier départemental,

12°) les autorisations d'entreprendre les travaux et les accords techniques,

13°) les arrêtés temporaires de circulation sur Routes Départementales ; les autorisations de signalisation des chantiers mobiles dans le cadre de l'arrêté portant réglementation de la circulation et de l'utilisation de la signalisation temporaire sur les routes départementales hors agglomération,

14°) les déclarations préalables aux travaux pour les opérations de catégorie 1 et 2, conformément à la loi du 21 décembre 1993 et ses décrets d'application,

15°) la délivrance de certificats administratifs,

16°) la notification des ordonnances de transports sur les lieux et des décisions émanant de la juridiction de l'expropriation,

17°) les demandes de documents hypothécaires et cadastraux,

18°) les décomptes mensuels et le décompte final, les procès-verbaux des opérations préalables à la réception de marchés,

19°) les autorisations aux agents de remiser, à titre occasionnel, les véhicules de service à domicile,

20°) les avis sur les demandes d'autorisation et d'occupation des sols ou de certificats d'urbanisme au titre de l'accès sur route départementale,

21°) les dépôts de plaintes relatives aux dégâts occasionnés au domaine public départemental par un tiers non identifié,

22°) les certificats d'aptitude à la conduite en sécurité,

23°) les projets de déviation provisoire empruntant les Routes Départementales.

ARTICLE 2 - L'arrêté de délégations de signature n° 25-1041B du 11 avril 2025 est abrogé.

ARTICLE 3 - Monsieur le Directeur général des Services du Département est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site internet du Département.

Fait à La Rochelle, le **24 JUIL. 2025**

La Présidente du Département



Sylvie MARCILLY

NOM	PRENOM	FONCTION	RUBRIQUES CONCERNEES	LIMITE DE MONTANT POUR LES RUBRIQUES 2°) A 4°)	MODALITES EN CAS D'ABSENCE	DATE DEBUT PRISE D'EFFET SI POSTERIEURE A L'ARRETE OU DATE DE FIN
CARON	Frédéric	Directeur	toutes les rubriques	maximum	Directeur Adjoint	
CORDEROCH	Nathalie	Directrice Adjointe	toutes les rubriques	maximum	Chefs de service dans les domaines relevant de leur service respectif et dans la limite des rubriques qui les concernent	
GRAMMONT	Manuel	Directeur Adjoint	toutes les rubriques	maximum	Chefs de service dans les domaines relevant de leur service respectif et dans la limite des rubriques qui les concernent	
PERNIER	Mathilde	Cheffe du service marchés et exécution budgétaire	1°), 5°) à 7°), 8°) sauf les ordres de mission hors département, 9°), 10 °), 14°) à 18°), 21°) et 23°)	non concerné		
GUIMIER	Arnaud	Adjoint au Service marchés et exécution budgétaire	1°), 5°) à 7°), 8°) sauf les ordres de mission hors département, 9°), 10 °), 14°) à 18°), 21°) et 23°)	non concerné		
DE NALE	Mélanie	Chef du Service Ouvrages d'Art	1°), 4°) uniquement pour les commandes, 5°) à 7°), 8°) sauf les ordres de mission hors département, 9°) et 10°), 14°) à 18°), 21°) et 23°)	15 000 € HT	Adjoints au Chef du Service Ouvrages d'Art	
BERTHE	Benjamin	Adjoint au Chef du Service Ouvrages d'Art	1°), 4°) uniquement pour les commandes, 5°) à 7°), 8°) sauf les ordres de mission hors département, 9°) et 10°), 14°) à 18°), 21°) et 23°)	15 000 € HT		
LE GAC	Aurélien	Chef du Service Etudes et Travaux La Rochelle	1°), 4°) uniquement pour les commandes, 5°) à 7°), 8°) sauf les ordres de mission hors département, 9°) et 10°), 14°) à 18°), 21°) et 23°)	15 000 € HT	Adjointe au Chef du Service Etudes et Travaux La Rochelle	

CODET	Nadège	Adjointe au Chef du Service Etudes et Travaux La Rochelle	1°), 4°) uniquement pour les commandes, 5°) à 7°), 8°) sauf les ordres de mission hors département, 9°) et 10°), 14°) à 18°), 21°) et 23°)	15 000 € HT		
BOULARD	Sébastien	Chef du Service Etudes et Travaux Saintes	1°), 4°) uniquement pour les commandes, 5°) à 7°), 8°) sauf les ordres de mission hors département, 9°) et 10°), 14°) à 18°), 21°) et 23°)	15 000 € HT	Adjoint au Chef du Service Etudes et Travaux Saintes	
HERVE	David	Adjoint au Chef du Service Etudes et Travaux Saintes	1°), 4°) uniquement pour les commandes, 5°) à 7°), 8°) sauf les ordres de mission hors département, 9°) et 10°), 14°) à 18°), 21°) et 23°)	15 000 € HT		
MARMET	Céline	Chef du Service Etudes Réglementaires	1°), 4°) uniquement pour les commandes, 5°) à 7°), 8°) sauf les ordres de mission hors département, 9°) et 10°), 14°) à 18°), 21°) et 23°)	15 000 € HT	Adjointe au Chef du Service Etudes Réglementaires	
CHARPENTIER	Pascale	Adjointe au Chef du Service Etudes Réglementaires	1°), 4°) uniquement pour les commandes, 5°) à 7°), 8°) sauf les ordres de mission hors département, 9°) et 10°), 14°) à 18°), 21°) et 23°)	15 000 € HT		
GATEAU	Emmanuel	Chef du Service Sécurité Coordination Entretien, Exploitation	1°), 4°) uniquement pour les commandes, 5°) à 7°), 8°) sauf les ordres de mission hors département, 9°) et 10°), 14°) à 18°), 21°) et 23°)	15 000 € HT	Adjoint au Chef du Service Sécurité Coordination Entretien, Exploitation	
LACROIX	Patrick	Adjoint au Chef du Service Sécurité Coordination Entretien, Exploitation	1°), 4°) uniquement pour les commandes, 5°) à 7°), 8°) sauf les ordres de mission hors département, 9°) et 10°), 14°) à 18°), 21°) et 23°)	15 000 € HT		
STEICHEN	Magali	Chef du Service Maîtrise d'Ouvrage	1°), 4°) uniquement pour les commandes, 5°) à 7°), 8°) sauf les ordres de mission hors département, 9°) et 10°), 14°) à 18°), 21°) et 23°)	15 000 € HT	Adjointe au Chef du Service Maîtrise d'Ouvrage	
BARON	Nathalie	Adjointe au Chef du Service Maîtrise d'Ouvrage	1°), 4°) uniquement pour les commandes, 5°) à 7°), 8°) sauf les ordres de mission hors département, 9°) et 10°), 14°) à 18°), 21°) et 23°)	15 000 € HT		

BRUN	Christophe	Responsable de la Cellule Expertise Qualité Dimensionnement	1°), 4°) uniquement pour les commandes, 5°) à 7°), 8°) sauf les ordres de mission hors département, 9°) et 10°), 14°) à 18°), 21°) et 23°)	15 000 € HT		
PESSIOT	Christophe	Chargé de mission maîtrise d'ouvrage	2°), 3°), 4°) uniquement pour les commandes, 6°), 9°), 10°), 15°), 17°) ainsi que les documents et constats relatifs aux prestations exécutées ou aux circonstances de leur réalisation	15 000 € HT		
FAVRE	Christelle	Responsable du Bureau d'Etudes Territoriale de Saint- Jean-d'Angély	2°) à 4°) uniquement pour les commandes, 5°), 6°), 8°) sauf les ordres de mission, 9°), 10°), 14°) à 18°), 21°) et 23°)	15 000 € HT		
AUBERT	Antoine	Responsable du Bureau d'Etudes Territoriale de Jonzac	2°) à 4°) uniquement pour les commandes, 5°), 6°), 8°) sauf les ordres de mission, 9°), 10°), 14°) à 18°), 21°) et 23°)	15 000 € HT		
TAUNAY	Corentin	Responsable du Bureau d'Etudes Territoriale de Marennes	2°) à 4°) uniquement pour les commandes, 5°), 6°), 8°) sauf les ordres de mission, 9°), 10°), 14°) à 18°), 21°) et 23°)	15 000 € HT		
VIAUD	Sébastien	Responsable du bureau d'études territorial d'Echillais	2°) à 4°) uniquement pour les commandes, 5°), 6°), 8°) sauf les ordres de mission, 9°), 10°), 14°) à 18°), 21°) et 23°)	15 000 € HT		
SALANON	Jean-François	Adjoint au Responsable de l'Agence Territoriale de Saint-Jean-d'Angély	1°) à 4°) uniquement pour les commandes, 5°) à 8°) sauf les ordres de mission hors département, 9°) à 19°), 21°) et 23°) ainsi que les avis favorables sur les demandes d'autorisation d'occupation des sols ou de certificats d'urbanisme au titre de l'accès sur route départementale, quand il s'agit de cas simples, lorsque des travaux sur un immeuble existant n'en modifient pas la destination. Sont concernés les bâtiments nouveaux à usage d'habitation de type maison individuelle ou immeuble collectif de 5 logements au plus, ou de lotissement de 5 lots au plus.	15 000 € HT		
SIBAUD	Emilie	Responsable de l'Agence Territoriale de Marennes		15 000 € HT	Adjoint	
MORIAMEZ	Patrick	Adjoint au Responsable de l'Agence Territoriale de Marennes		15 000 € HT		
DORNIER	Christophe	Responsable de l'Agence Territoriale de Jonzac		15 000 € HT	Adjoint	
THEVE	Pascal	Adjoint au Responsable de l'Agence Territoriale de Jonzac		15 000 € HT		

En cas d'intention de refus, l'Agence

GEAI	Christophe	Responsable de l'Agence Territoriale d'Echillais	Territoriale concernée doit rédiger un proposé motivé de refus et le transmettre au siège de la Direction des Infrastructures pour suite à donner. Si le dossier implique la réalisation d'aménagements sous maîtrise d'ouvrage du Département, avec participation financière du pétitionnaire, l'avis est nécessairement visé par le Directeur des Infrastructures du Département ou son adjoint. La convention financière fixant les modalités de la participation est ensuite signée par la Présidente du Conseil départemental.	15 000 € HT	Adjoint	
SABATHE	Ghislain	Responsable du Centre Technique Départemental		15 000 € HT	Adjoint au Responsable du Centre Technique Départemental	
DELHOMME	David	Adjoint au Responsable du Centre Technique Départemental		15 000 € HT		

BARRAUD	Xavier	Représentant territorial, Agence de Saint-Jean- d'Angély, secteur Saintes Gémozac	2°), 21°) ainsi que les documents et constats relatifs aux prestations exécutées ou aux circonstances de leur réalisation dans le cadre de la préparation et de l'exécution des délibérations du Conseil départemental,	1 600 € HT		
VIGNERON	Fabien	Représentant territorial, Agence de Saint-Jean d'Angély, secteur de Saint-Jean-d'Angély		1 600 € HT		
ROY	Cyril	Représentant territorial, Agence de Saint-Jean d'Angély, secteur d'Aulnay		1 600 € HT		
BOULET	Olivier	Contrôleur de travaux, Bureau d'Etudes Territorial de Saint-Jean d'Angély		1 600 € HT		
DUBOIS	Franck	Représentant territorial, Agence de Jonzac, secteur de Jonzac		1 600 € HT		
DALLAIN	Marion	Représentant territorial, Agence de Jonzac, secteur de Pons-Mirambeau		1 600 € HT		
BARIBAS	Jean-Paul	Représentant territorial, Agence de Jonzac, secteur de Montguyon		1 600 € HT		
POUGET	Norbert	Contrôleur de travaux, Bureau d'Etudes Territorial de Jonzac		1 600 € HT		
FINEZ	Sébastien	Représentant territorial, Agence d'Echillais, secteur de Surgères		1 600 € HT		
TOURNADOUR	Damien	Représentant territorial, Agence d'Echillais, secteur de l'île de Ré / La Rochelle		1 600 € HT		
HERMANT	Fabrice	Représentant territorial, Agence d'échillais, secteur de Rochefort et 2X2 Voies		1 600 € HT		

POT	Contrôleur de travaux, Bureau d'Etudes Territorial d'échillais	Ludovic	1 600 € HT		
MAURELET	Représentant territorial, Agence de Marennes, secteur de Marennes / Oléron	Christophe	1 600 € HT		
CIBOUILLE	Représentant territorial, Agence de Marennes, secteur de Saujon	Romuald	1 600 € HT		
TELLO-Y-VASQUEZ	Contrôleur de travaux, Bureau d'Etudes Territorial de Marennes	Rodolphe	1 600 € HT		
ARSIVAUD	Contrôleur de travaux, Bureau d'Etudes Teeritorial de Marennes	Patrick	1 600 € HT		
MONDHER	Contrôleur de travaux, Service Etudes et Travaux de Saintes	Delphine	1 600 € HT		
GARNIER	Contrôleur de travaux, Service Etudes et Travaux de La Rochelle	James	1 600 € HT		
CHOLLET	Chargé d'études et travaux, Service Ouvrages d'Art à Saintes	Florian	1 600 € HT		
RACHMANN	Chargé d'études et travaux, Service Ouvrages d'Art à Saintes	Jordan	1 600 € HT		
FAVRE	Contrôleur de travaux, Service Ouvrages d'Art à Saintes	Jean-Yves	1 600 € HT		
PAULAIS	Contrôleur de travaux, Service Ouvrages d'Art à Saintes	Pierre	1 600 € HT		
LABRUSSE	Coordonnateur atelier, centre technique départemental	Stéphane	1 600 € HT		
KLIMMECK	Responsable section travaux, centre technique départemental	Frédery	1 600 € HT		

2°), 21°) ainsi que les documents et constats relatifs aux prestations exécutées ou aux circonstances de leur réalisation dans le cadre de la préparation et de l'exécution des délibérations du Conseil départemental.

ARDOIN	Paula	Chargée du suivi et de la coordination environnementale	les documents et constats relatifs aux prestations exécutées ou aux circonstances de leur réalisation	non concernée		
GAILLARD	Didier	Service Etudes et Travaux Saintes		non concerné		
MARTINET	Christophe	Service Etudes et Travaux Saintes		non concerné		
GAUDIN	Christophe	Service Etudes et Travaux Saintes		non concerné		
RAT	Alexandre	Service Etudes et Travaux Saintes		non concerné		
DEBRIAT	Emilie	Service Etudes et Travaux Saintes		non concerné		
SANIAL	Fabien	Service Etudes et Travaux La Rochelle		non concerné		
BASSIGNOT	Tibaut	Service Etudes et Travaux La Rochelle		non concerné		
VOLOKOVE	Vanessa	Service Etudes Réglementaires		non concerné		
JANAUD	Audrey	Service Etudes Réglementaires		non concerné		
TROTTIER	Nicolas	Service Etudes Réglementaires		non concerné		
CAILLAUD	Dominique	Bureau d'Etudes Territorial de Marennes		non concerné		
LE JUIF	Gael	Bureau d'Etudes Territorial de Marennes		non concerné		
PORTRON	Romain	Bureau d'Etudes Territorial d'Echillais		non concerné		
GUILLEBON	Thomas	Bureau d'Etudes Territorial d'Echillais		non concerné		
FLERCHINGER	Nicolas	Bureau d'Etudes Territorial d'Echillais		non concerné		
RAUZET	Vanessa	Bureau d'Etudes Territorial de Saint-Jean-d'Angély		non concerné		
BERNEAU	Ophélie	Bureau d'Etudes Territorial de Saint-Jean-d'Angély		non concerné		
OLIVIER	Jean-Eric	Bureau d'Etudes de Jonzac		non concerné		

APRUZZESE	Thomas	Chef du centre d'exploitation de Marennes - La Tremblade
COURTIN	Nicolas	Chef du centre d'exploitation de Marennes - La Tremblade
NORMANDIN	Hervé	Chef du centre d'exploitation de Saint-Pierre-d'Oléron
JOUSSELIN	David	Chef du centre d'exploitation de Royan
TETARD	Yoann	Chef du centre d'exploitation de Saujon
SICARD	John	Chef du centre d'exploitation de Cozes
LAINE	Christian	Chef d'équipe polyvalent
HERVE	Denis	Chef d'équipe fonctionnel
BILLAUD	Vincent	Chef d'équipe fonctionnel
LIEVRE-PERROCHEAU	Ludovic	Chef d'équipe polyvalent
COLOMER	Philippe	Surveillant de travaux au Service Etudes et Travaux La Rochelle
MAIGNAN	Pascal	Surveillant de travaux au Service Etudes et Travaux à Saintes
PLAUD	Richard	Surveillant d'ouvrages au Service Ouvrages d'Art à Saintes
FOURE	Laurent	Surveillant d'ouvrages au Service Ouvrages d'Art à Saintes
IHRY	Romain	Surveillant d'ouvrages au Service Ouvrages d'Art à Saintes
CARCAUZON	Romain	Surveillant d'ouvrages au Service Ouvrages d'Art à Saintes

300 € HT		
300 € HT		
300 € HT		
300 € HT		
300 € HT		
300 € HT		
300 € HT		
300 € HT		
300 € HT		
300 € HT		
300 € HT		
300 € HT		
300 € HT		
300 € HT		
300 € HT		
300 € HT		
300 € HT		

2°), 21°) et les documents et constats relatifs aux prestations exécutées ou aux circonstances de leur réalisation